

Demande d'accréditation à la formation pratique

Généralités

La formation des éducateurs et des éducatrices de l'enfance est réglementée, un certain nombre d'exigences doivent être remplies par les institutions formatrices.

Les institutions accréditées à la formation pratique par l'**esede** s'inscrivent pour la plupart dans le cadre d'un service public, d'une association (selon l'art. 60 et suivants du code civil) ou d'une fondation (selon l'article 80 et suivants du code civil) à but non lucratif. Dans le cadre d'une institution en nom propre, il est exclu que la même personne cumule la fonction d'employeur et de praticien formateur. Le temps d'ouverture doit être au minimum 8 heures par jour, 4 jours par semaine. Pour obtenir l'accréditation l'institution doit être ouverte depuis un an et répondre aux dispositions légales fédérales et cantonales régissant l'exploitation des institutions d'accueil collectif de jour de l'enfance.

Les institutions accréditées s'engagent à ce que le suivi des éducateurs-trices en formation se fasse par une personne au bénéfice d'une formation de Formateur-trice à la pratique professionnelle (FPP) ou PF HES. Dans le cas où cette exigence ne peut être remplie, elle doit être au minimum au bénéfice d'un diplôme d'éducateur-trice ES en éducation de l'enfance ou d'un titre jugé équivalent selon le référentiel du canton où se déroule la formation.

En matière de rémunération des stagiaires, l'**esede** recommande d'appliquer le barème mensuel suivant :

Pour les personnes en formation 3 ans :

- 800 francs en 1^{ère} année pour un taux d'emploi à 100%
- 800 francs en 2^{ème} année pour un taux d'emploi à 80%
- 1200 francs en 3^{ème} année pour un taux d'emploi à 80%

Le salaire octroyé aux stagiaires préalables est laissé à la libre appréciation des institutions.

Marche à suivre

A la demande d'accréditation remplie, (document ci-après), nous vous prions d'annexer votre projet institutionnel ainsi que les projets pédagogiques des groupes et secteurs éducatifs qui la composent. Nous vous remercions également de nous faire parvenir les documents institutionnels destinés aux personnes en formation.

Tous ces documents peuvent être envoyés par email à l'adresse suivante : admin@esede.ch

Demande d'accréditation

Afin de déterminer si votre lieu d'accueil remplit ces exigences, nous avons impérativement besoin des informations ci-dessous.

1. Type d'accréditation :

(cocher ce qui convient)

- A la demande d'un-e candidat-e souhaitant effectuer sa pratique préalable dans votre institution.** En cas d'acceptation, vous serez uniquement habilité à recevoir des étudiant-e-s pour leur pratique préalable à la formation. Cette accréditation exclut que le ou la stagiaire poursuive une formation avec pratique professionnelle dans votre institution. (Si tel devait être le cas, une nouvelle accréditation devrait être demandée).

Nom, prénom et adresse du ou de la candidat-e :

- Pour accueillir des personnes en pratique préalable et en formation à l'esede.** En cas d'acceptation, vous serez habilité à accueillir des étudiants qui effectuent leurs pratiques préalable et des étudiant-e-s en formation avec stages comme des étudiant-e-s en formation avec pratique professionnelle, sur un an, deux ans ou sur 3 ans. (PTS ; PTP ; PTM ; PAS)¹
- Pour accueillir uniquement des personnes en formation avec pratique professionnelle,** en deux ou trois ans.

2. Documents à annexer à la présente demande :

- Autorisation d'exploiter
- Plaquette de présentation de l'institution, projet institutionnel*
- Projets pédagogiques des groupes/secteurs susceptibles d'accueillir des personnes en formation*
- Documents à l'intention des personnes en formation
- Plan d'accès (facultatif)
- Autre – Précisez : _____

*Ces documents peuvent être envoyés par e-mail à l'esede à l'adresse admin@esede.ch, ils seront à disposition des étudiant-e-s sur une base informatique.

¹ Les quatre filières sont :

PTS : Plein Temps avec Stages

PTP : Plein Temps avec Pratique professionnelle. (Deux jours de cours hebdomadaire pendant 3 ans)

PTM : Plein Temps Métier. (Assistant-e sociaux éducatif-ve (ASE), suivant la formation ES en 2 ans, deux jours de cours par semaine).

PAS : Formation d'une durée minimale d'une année, ouverte aux porteurs d'un titre tertiaire obtenu dans le domaine socio-pédagogique et qui souhaitent obtenir le diplôme d'éducateur-trice de l'enfance ES.

3. Coordonnées de l'institution

Nom de l'institution : _____

Nom et prénom
du ou de la responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

E-mail : _____

Site internet : _____

Heures d'ouverture : _____

Dans le cas où l'institution est multi-sites, merci de mentionner la personne responsable du site qui fait la demande d'accréditation dans les champs ci-dessus et d'indiquer les coordonnées et l'adresse de la direction générale ci-dessous :

Coordonnées de la direction générale :

4. Groupe/secteur institutionnel susceptible d'accueillir la personne en formation

Nom du groupe : _____

Téléphone direct du groupe : _____

Age des enfants du groupe : _____

Capacité d'accueil du groupe : _____ enfants par jour

Personnes du groupe susceptibles de suivre les étudiant-e-s en formation :

Nom et prénom	Taux d'emploi et date d'engagement dans l'institution	Diplôme(s) (et lieu de formation) ²	Année de Diplôme	Formation FPP
	% dès le.....			OUI/NON
	% dès le.....			OUI/NON
	% dès le.....			OUI/NON

4 bis : Groupe institutionnel susceptible d'accueillir la personne en formation

Nom du groupe : _____

Téléphone direct du groupe : _____

Age des enfants du groupe : _____

Capacité d'accueil du groupe : _____ enfants par jour

Personnes du groupe susceptibles de suivre les étudiant-e-s en formation :

Nom et prénom	Taux d'emploi et date d'engagement dans l'institution	Diplôme(s) (et lieu de formation) ²	Année de Diplôme	Formation FPP
	% dès le.....			OUI/NON
	% dès le.....			OUI/NON
	% dès le.....			OUI/NON

esede/13.06.2016

² Pour les diplômes étrangers, merci de mentionner l'équivalence du titre obtenu ainsi que la date de cette dernière.

Merci de dupliquer cette page si vous avez plus de deux groupes.